

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

**COMMUNE DE WIMEREUX**  
**Département du Pas-de-Calais**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mercredi 03 décembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,  
le trois décembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

**DÉLIBÉRATION N° 20251203\_3**

↳ Procédure budgétaire d'autorisation de dépenses en section d'investissement pour l'exercice 2026 - Budget général de la Ville.

---

**Date de la convocation**

▪ 27 novembre 2025

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

**Présents**

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mmes DUQUESNE Cécile, KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mme NOURTIER Fabienne, M. BUTCHER Gérard, Mmes BAILLARD Sylvie, LAVIÉVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mme BERNARD Sabine, MM. SENEAL Yannick, MARLOT Loïc, Mme ROUSSEAU Marie-José, MM. SERGENT Didier, IVART Yves.

**Absents excusés ayant donné procuration**

Mme DREUSLIN Estelle	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
Mme HECTOR Ludivine	à	Mme DUQUESNE Cécile
Mme NOËL Laure	à	M. BOUTLEUX Guy
M. LEPRÊTRE Médéric	à	Mme KOROL Renée

**Absents excusés sans procuration**

Mme BARDEAUX Sandrine  
M. JOLIE Pascal  
Mme SAUVAGE Edith  
Mme GUILLOU Elodie  
M. LAMIRAND Christophe  
Mme REBOUL Sophie

**Absents non excusés**

Mme HEMBERT Axelle  
M. PORTUËSE Aurélien.

**A été nommé secrétaire de séance**

M. DEVIN Serge

**SERVICE FINANCIER**

**PROCÉDURE BUDGÉTAIRE D'AUTORISATION DE DÉPENSES EN SECTION  
D'INVESTISSEMENT POUR L'EXERCICE 2026  
BUDGET GÉNÉRAL DE LA VILLE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en référence à l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Exécutif de la Collectivité Territoriale peut, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider ou mandater les dépenses d'investissement, dans la limite d'¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (en dehors des crédits de remboursement du capital de la dette).

Au Budget Primitif 2025 de la Ville, avait été inscrite une somme globale de **15 720 403,47 € (quinze millions sept cent vingt mille quatre cent trois euros et quarante-sept centimes)** en investissement (hors chapitre 16 « Emprunts et Dettes Assimilées » et opérations d'ordre). C'est donc un plafond de dépenses de **3 930 100,87 € (trois millions neuf cent trente mille cent euros et quatre-vingt-sept centimes)** qui peut être consommé pour l'exécution des opérations en cours ou urgentes.

<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>EUROS</b>
20-2031-020	Frais d'études	200 000,00
20-2031-312	Frais d'études	200 000,00
20-2031-313	Frais d'études	100 000,00
20-2031-7222	Frais d'études	10 000,00
20-2031-76	Frais d'études	300 000,00
20-2031-845	Frais d'études	300 000,00
20-2033-020	Frais d'insertion	50 000,00
20-2051-020	Concessions et droits similaires	150 000,00
21-21311-020	Constructions – Bâtiments publics - Hôtel de Ville	150 000,00
21-21312-212	Constructions – Bâtiments publics - Bâtiments Scolaires	150 000,00
21-21313-4222	Constructions – Bâtiments publics - Bâtiments Sociaux	150 000,00
21-21314-321	Constructions – Bâtiments publics - Bâtiments Sportifs	150 000,00
21-21318-020	Constructions – Bâtiments publics - Autres bâtiments publics	150 000,00
21-21534-814	Réseaux divers - Réseaux d'électrification	150 000,00
21-21578-822	Matériel et outillage de voirie - Autres matériel & outillage voirie	150 000,00
21-21828-020	Autres matériels de transport	150 000,00
21-21831-212	Matériel informatique scolaire	50 000,00
21-21838-020	Autre matériel informatique	100 000,00
21-21841-212	Matériel de bureau et mobilier scolaire	50 000,00
21-21848-020	Autres matériels de bureau et mobiliers	100 000,00
21-2188-020	Autres immobilisations corporelles	100 000,00
23-2313-020	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	500 000,00
23-2315-845	Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel et outillage technique	500 000,00
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>3 910 000,00</b>

- 3/N° 3 -

Compte-tenu de la nécessité d'assurer la continuité des chantiers en cours ou qui vont démarrer, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée d'autoriser le recours à cette procédure.

En conséquence,

**Après en avoir délibéré, par 20 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION »  
(M. Sergent Didier),**

**Le Conseil Municipal,**

**AUTORISE** l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses ci-dessus inscrites.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,  
**Serge DEVIN.**

**#signature#**